

| N° de réf. du rapport | Recommandation du BVG | Réponse de l'organisation | Description du résultat final prévu | Date d'achèvement prévue | Jalons importants (description/dates) | Secteur responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.) | <i>Indicateur de succès (à l'usage du comité seulement – non rempli par la CCSN)</i> |
|-----------------------|---|--|---|--------------------------|--|--|--|
| 6.43 | <p>La Commission canadienne de sûreté nucléaire devrait documenter de façon complète et uniforme les justifications utilisées dans le cadre de la planification des activités de vérification de la conformité pour les installations autorisées de gestion de déchets radioactifs de faible et de moyenne activité.</p> | <p>Acceptée. La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) reconnaît que l'amélioration de la documentation des justifications associées à la planification des activités de vérification de la conformité pourrait contribuer à garantir à la population canadienne que nous continuons de satisfaire aux normes les plus élevées, comme l'a confirmé la Mission 2019 du Service d'examen intégré de la réglementation menée par l'Agence internationale de l'énergie atomique et qui était axée sur la gestion des déchets radioactifs.</p> <p>La CCSN mène ses activités conformément aux processus, aux procédures et aux instructions de travail établis qui se trouvent dans son système de gestion. La CCSN mettra à jour les documents de procédure pertinents existants en vue d'améliorer l'uniformité de la consignation des justifications de décisions prises relativement à la planification des activités de vérification de la conformité des installations de gestion des déchets radioactifs de faible et de moyenne activité.</p> <p>La CCSN achèvera, d'ici mars 2023, l'évaluation du processus et des documents d'instructions de travail afin de déterminer et de cibler toute lacune à cet égard. Le personnel de la CCSN complétera la révision de ces documents d'ici mars 2024. La CCSN utilisera les canaux de communication en place (par exemple, les comités, les réunions de tout le personnel et les rencontres informelles) pour la diffusion</p> | <p>Les attentes liées à la consignation des justifications utilisées dans la planification des activités de vérification de la conformité des installations autorisées de gestion des déchets de faible et de moyenne activité sont décrites en détail dans les documents de processus et communiqués au personnel.</p> | Mars 2024 | <p>Évaluation exhaustive du processus et des documents d'instructions de travail liés à la planification des activités de vérification de la conformité afin de déterminer et de cibler tout domaine d'amélioration (mars 2023).</p> | <p>Ramzi Jammal, premier vice-président et chef de la réglementation des opérations, 613-294-5466</p> <p>Kavita Murthy, directrice générale, Direction de la réglementation du cycle et des installations nucléaires, 613-222-1703</p> | |

| N° de réf. du rapport | Recommandation du BVG | Réponse de l'organisation | Description du résultat final prévu | Date d'achèvement prévue | Jalons importants (description/dates) | Secteur responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.) | Indicateur de succès (à l'usage du comité seulement – non rempli par la CCSN) |
|-----------------------|---|---|--|--------------------------|--|---|---|
| | | des nouveaux documents et leur transmission au personnel visé. | | | | | |
| 6.54 | <p>La Commission canadienne de sûreté nucléaire devrait saisir les renseignements associés à la vérification de la conformité de façon intégrée ainsi que mettre en place des contrôles efficaces pour la saisie de données.</p> | <p>Acceptée. La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) reconnaît le besoin d'élaborer et d'adopter des solutions pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'analyse intégrée des données sur la conformité, tout en s'assurant que ces données sont exactes et exhaustives. L'adoption de ces capacités dans le cadre de la réglementation des activités de gestion des déchets facilitera l'analyse exacte et intégrée des données sur la conformité.</p> <p>La CCSN établira des pratiques de gestion des données, y compris un cadre de gouvernance des données pour soutenir la gestion intégrée des données sur la conformité et mettra à jour les procédures existantes pour inclure des instructions visant l'examen et la surveillance des données saisies dans le système d'information existant afin de garantir que la saisie des données est exacte et complète.</p> <p>La CCSN examinera d'abord ses outils existants pour cibler les domaines d'amélioration possibles. Au besoin, le personnel mettra à jour les procédures existantes et instaurera les contrôles requis au sein des systèmes et du cadre de gouvernance existants. La CCSN achèvera l'évaluation et la mise à jour des documents requis et instaurera les contrôles nécessaires d'ici décembre 2024. La CCSN utilisera les canaux de communication en place (par exemple, les comités, les réunions de tout le personnel et les rencontres informelles)</p> | <p>À court terme, les procédures existantes sont examinées et mises à jour, le cas échéant, afin d'inclure des instructions concernant les données à saisir dans le système d'information en place, de garantir que la saisie des données est applicable et complète et de communiquer les données au personnel.</p> <p>Un cadre de gouvernance des données visant à soutenir la gestion intégrée des données de vérification de la conformité a été établi.</p> | Décembre 2024 | <p>La CCSN examinera d'abord ses instructions de travail existantes, et les mettra à jour, afin de dégager les domaines d'amélioration éventuels liés à la saisie des données pertinentes de vérification de la conformité. La CCSN achèvera l'évaluation et la mise à jour des documents requis d'ici décembre 2024.</p> <p>À long terme, la CCSN établira un cadre de gouvernance des données qui appuie une approche de la gestion des données de la CCSN. La CCSN investira dans la mise au point de services de renseignements et</p> | <p>Les responsables chargés de l'examen de la surveillance de la saisie et de la mise à jour des données, des procédures existantes et de la communication des modifications apportées à ces procédures sont :</p> <p>Ramzi Jammal, premier vice-président et chef de la réglementation des opérations, 613-294-5466</p> <p>Kavita Murthy, directrice générale, Direction de la réglementation du cycle et des installations nucléaires, 613-222-1703</p> | |

| N° de réf. du rapport | Recommandation du BVG | Réponse de l'organisation | Description du résultat final prévu | Date d'achèvement prévue | Jalons importants (description/dates) | Secteur responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.) | Indicateur de succès (à l'usage du comité seulement – non rempli par la CCSN) |
|-----------------------|--|---|---|--------------------------|---|--|---|
| | | <p>pour la diffusion des nouveaux documents et leur transmission au personnel visé.</p> <p>À long terme, la CCSN évaluera une approche de système intégré qui permettra de recueillir et de gérer l'information de manière précise en vue de cerner l'efficacité des processus de conformité et de les améliorer, le cas échéant.</p> | | | <p>de données unifiés qui offrent une source fiable unique pour les processus d'autorisation, de vérification de la conformité et d'accréditation/ homologation, et qui fournissent une vue d'ensemble des activités de réglementation et favorisent des activités d'analyse de l'efficacité de chaque processus.</p> | <p>Les responsables chargés de fournir des outils numériques, de surveiller la gouvernance des données et d'évaluer une approche systémique intégrée sont :</p> <p>Stéphane Cyr vice-président, Direction générale des services de gestion, et dirigeant principal des finances, 613-296-2554</p> <p>Colin Moses, directeur général, Direction de la gestion et de la technologie de l'information, 613-222-4533</p> | |
| 6.56 | <p>La Commission canadienne de sûreté nucléaire devrait élaborer, pour sa stratégie numérique, un plan de mise en œuvre détaillé qui définit clairement les</p> | <p>Acceptée. La Direction de la gestion et de la technologie de l'information de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a un plan détaillé relatif à la stratégie numérique incluse dans le Programme numérique. Lancé en 2021, ce programme constitue la base de la</p> | <p>La CCSN dispose d'une stratégie numérique actualisée qui expose clairement les objectifs</p> | <p>Décembre 2024</p> | <p>La CCSN examinera d'abord sa stratégie numérique puis la mettra à jour afin de tenir compte de l'orientation et de</p> | <p>Stéphane Cyr vice-président, Direction générale des services de gestion, et</p> | |

| N° de réf. du rapport | Recommandation du BVG | Réponse de l'organisation | Description du résultat final prévu | Date d'achèvement prévue | Jalons importants (description/dates) | Secteur responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.) | <i>Indicateur de succès (à l'usage du comité seulement – non rempli par la CCSN)</i> |
|-----------------------|--|--|--|--------------------------|---|--|--|
| | <p>produits livrables et les échéanciers connexes ainsi que les mesures de rendement et les cibles visant à évaluer les progrès et à en faire le suivi.</p> | <p>mise en œuvre de la stratégie numérique. Le programme comporte un certain nombre de thèmes ou de versions qui offriront à l'organisation un vaste éventail de capacités et d'outils en soutien à son mandat de réglementation et qui permettront aussi l'établissement d'un lieu de travail numérique moderne pour l'ensemble des membres du personnel dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Le programme se déroulera sur trois horizons de développement qui s'appuient les uns sur les autres et qui soutiendront et faciliteront la réalisation du mandat de réglementation de la CCSN pendant plus de 10 ans. La CCSN développe actuellement l'horizon 1, lequel est axé sur l'établissement de liens entre les personnes, les processus et les données principales en vue de renforcer les capacités qui seront développées dans les horizons 2 et 3. Les principaux jalons de l'horizon 1 (de juin 2020 à mars 2025) sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire et mettre en place un locataire dans le service infonuagique de la CCSN : mars 2024 • Activer les capacités de l'espace de travail numérique appuyant l'effectif hybride, le libre-service et l'amélioration de l'expérience du personnel : mars 2025 • Mettre en place la porte d'entrée numérique de la CCSN pour permettre aux partenaires et aux parties intéressées de la CCSN | <p>stratégiques du Programme numérique. La stratégie est appuyée par un plan de mise en œuvre qui décrit les produits livrables à court terme et les échéanciers connexes, ainsi que la gestion et la gouvernance du Programme numérique pour en superviser la mise en œuvre. Le plan de mise en œuvre est soutenu par une stratégie de mesure du rendement.</p> | | <p>la gouvernance actuelles du programme, et de définir l'orientation stratégique, les résultats visés et les mesures stratégiques connexes. Après la mise en place, la CCSN élaborera des outils de gestion de programme, y compris un plan de mise en œuvre à court terme et un cadre de mesure du rendement.</p> | <p>dirigeant principal des finances, 613-296-2554</p> <p>Colin Moses, directeur général, Direction de la gestion et de la technologie de l'information, 613-222-4533</p> | |

| N° de réf. du rapport | Recommandation du BVG | Réponse de l'organisation | Description du résultat final prévu | Date d'achèvement prévue | Jalons importants (description/dates) | Secteur responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.) | <i>Indicateur de succès (à l'usage du comité seulement – non rempli par la CCSN)</i> |
|-----------------------|-----------------------|---|-------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|--|--|
| | | <p>d'accéder à des capacités opérationnelles numériques : mars 2025</p> <p>Le Programme numérique a mis en place une structure de gouvernance pour faciliter une gestion saine et coordonnée du programme; un cadre de mise en œuvre pour définir les activités, les rôles et les responsabilités; ainsi qu'un processus de surveillance du rendement et de production de rapports pour garantir une utilisation efficace et efficiente des ressources. Chaque thème ou version du programme comprend des éléments de la gestion de projet, y compris des chartes de projet, des structures de répartition du travail, des jalons et des calendriers détaillés, des plans de gestion du changement organisationnel, des rapports d'étape réguliers, ainsi que des mesures du rendement.</p> | | | | | |